

REPUBLIQUE FRANÇAISE
MAIRIE DE VOINSLES

3 RUE DU 11 NOVEMBRE – 77540 VOINSLES

📧 mairie.voinsles@wanadoo.fr
☎ 01.64.25.64.17
📠 09.70.32.64.77

**PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 9 JUILLET 2015**

L'an deux mille quinze, le 9 juillet à 20 h 30, le conseil municipal de la commune de Voinsles, dûment convoqué, s'est réuni en mairie de Voinsles, en séance publique, sous la présidence de M. HUSSON, maire.

Présents : Etienne BEAUGRAND, Claude BRUNIER, Alain CLOYSSIL, Sophie DESWARTE,
Francis EDOUARD, Olivier HUSSON, Martine LAFORGE, Frantz LALANDE,
Laurent MAUGENEST, Evelyne RIETSCH.

Absents excusés : William BARRE pouvoir à Martine LAFORGE ;
Alexandre EDOUARD pouvoir à Francis EDOUARD ;
Maryline MENUZ pouvoir à Alain CLOYSSIL ;
Valérie STRUB pouvoir à Evelyne RIETSCH.
Mathieu NICOURT ***

Secrétaire de séance : Laurent MAUGENEST
Secrétaire administrative : Catherine JOLY

PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU 19 MAI 2015
Le procès verbal est adopté à l'unanimité et signé.

SEANCE DU 9JUILLET 2015

1. M 14 – Décision Modificative n° 1

A l'unanimité, les membres du Conseil Municipal, acceptent la décision modificative suivante, en section de Fonctionnement :

▪ Dépenses	D 678 – Autres charges exceptionnelles	+ 2 550.00 €
▪ Dépenses	D 6554 – Contributions aux organismes de fonctionnement	- 1 083.33 €
▪ Recettes	R 74718 – Autres (fonds d'amorçage TAP)	- 1 466.67 €

2. M 14 – Décision Modificative n° 2

A l'unanimité, les membres du Conseil Municipal, acceptent la décision modificative suivante, en section de Fonctionnement :

▪ Dépenses	D 61523 – Voies et réseaux	- 7 062.00 €
▪ Dépenses	D 611 – Contrat de prestations de service	+ 7 062.00 €

3. M 49 – Décision Modificative n° 1 – BP 2015

Suite à la demande du Trésorier, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, acceptent la décision modificative suivante, en section d'Exploitation :

▪ Dépenses	D 022 – Dépenses imprévues (exploitation)	- 722.24 €
▪ Dépenses	D 622 – Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	+ 722.24 €

4. M 49 – Décision Modificative n° 2 (travaux rues du Puits Fleuri et de Planoy)

A l'unanimité, les membres du Conseil Municipal acceptent la décision modificative suivante :

▪ Dépenses	D 203 – Frais d'études, de recherche et d développement et frais d'insertion	+ 3 100.00 €
▪ Dépenses	D 21532 – Réseaux d'assainissement	+ 51 700.00 €
▪ Recettes	R 10222 – FCTVA	+ 14 200.00 €
▪ Recettes	R 1641 – Emprunts en euros	+ 40 600.00 €

5. Motion de vote sur le projet de Schéma Régional de Coopération Intercommunale

Après exposé de M. le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, avec :

- 12 POUR
- 2 ABSTENTIONS (A. Cloysil et M. Menuiez)

Exprime son désaccord avec la partie du SRCl concernant la Seine-et-Marne ;

Conteste la présentation de ce schéma comme issu d'une concertation avec les élus territoriaux en CRCl ;

Demande

- le respect des territoires et de leurs habitants, et donc la prise en compte effective des avis relayés par leurs représentants élus.
- la réalisation d'un nouveau SRCl sur la base des souhaits et des projets des territoires et de leurs habitants ;
- le report du lancement de cette nouvelle réalisation à après la publication de la NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) afin de bénéficier d'un environnement législatif stable.

Confirme

- sa volonté de participer à la simplification administrative, à la modernisation de l'action publique et à une dynamique en lien avec l'émergence de la Métropole du Grand Paris.
- la nécessité impérieuse de prise en compte des demandes exprimées pour la réussite, tant de la Seine-et-Marne et de ses communes que de la Métropole du Grand Paris.

6. SDESM – Adhésion des communes de Mouroux et de Coulommiers

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- approuve l'adhésion des communes de Mouroux et de Coulommiers au SDESM
- autorise M. le Maire à signer tous les documents se rapportant à cette adhésion.

Informations diverses / Affaires diverses

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 30